

aquatreat®

Fine chemicals for water treatment

Industrial zone B 122 - Nieuwlandlaan 40/42
B-3200 Aarschot – BELGIUM
Tel. +32.16.56.21.21
E-mail: aquatreat@aquatreat.be
Website URL: <http://www.aquatreat.be>

aquatreat® 128

Notice technique

GENERALITES

- AQUATREAT 128 est un produit liquide à base de polysilicates et de polyphosphates très efficaces contre la corrosion et le tartre dans l' eau chaude ou froide de consommation humaine et sanitaire.
- AQUATREAT 128 est une solution stérile prête à l'emploi.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide incolore.
pH : > 11
Densité : $1,09 \pm 0,02$
Solubilité dans l'eau : infinie.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

AQUATREAT 128 se dose à raison de 30 et 80 mg/l. Le produit s'injecte en continu par moyen d'une pompe doseuse. Le contrôle de la concentration en AQUATREAT 128 se fait par une mesure de phosphates totaux. AQUATREAT 128 peut être appliqué à un pH compris entre 6,0 et 8,5 et à des températures jusqu'à 80 °C.

POUR L'EAU DE CONSOMMATION HUMAINE: PRODUIT AUTORISE PAR LA CIRCULAIRE MIN. J.O. N 133 DU 08.06.1984.

EMBALLAGE

Bidons et fûts en polyéthylène de 22 et 220 litres ou containers de 1000 litres.

MANIPULATION

AQUATREAT 128 est un produit basique, légèrement irritant pour la peau et les yeux. AQUATREAT 128 n'est ni toxique ni inflammable. Stocker à l'abri du froid.

Tous les renseignements cités ici sont conformes à notre connaissance et à l'ensemble des informations dont nous disposons. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci ne peut être copié et/ou dupliqué. Les indications d'emploi figurant sur nos notices et étiquettes ne constituent pas des règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison des nombreux facteurs qui influent. Nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquences de cette adaptation en dehors de notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de formulations contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à leurs spécifications.
